

LA DÉFENSE DE L'EMPIRE FRANÇAIS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La déclaration de M. Cordell Hull ne peut aucunement influencer la politique de la France

Vichy, 6 juin. — Au sujet de la déclaration de M. Hull, secrétaire d'Etat américain, les milieux compétents français font remarquer que la France ne peut prendre position à cet égard, avant que le texte officiel des déclarations de M. Hull ne soit parvenu à Vichy.

On s'étonne de voir le secrétaire d'Etat américain qualifier de « politique d'agression et d'oppression » une politique qui n'est dirigée contre personne, ne porte atteinte aux intérêts d'aucune puissance, et qui n'est inspirée que par le souci d'établir en Europe de meilleures relations et de maintenir à l'abri de toute attaque la liberté de l'Empire français et de ses voies de communication.

On fait remarquer que le gouvernement français tient, pour sa part, à conserver avec les Etats-Unis des relations amicales, mais que le gouvernement fédéral ne peut pas ne pas comprendre que la première tâche du gouvernement français, dans la situation particulièrement difficile où il se trouve, est de sauvegarder les intérêts vitaux de la France et de son Empire.

Le gouvernement des Etats-Unis n'envisage pas de politique agressive contre la France

Washington, 6 juin. — Interrogé sur le point de savoir si le gouvernement des Etats-Unis envisagerait une action quelconque contre la France, M. Roosevelt a répondu négativement.

Un journaliste américain est expulsé de Vichy

Vichy, 6 juin. — Le gouvernement français a expulsé de Vichy le journaliste Josef Mojs qui, sous le pseudonyme Mojt, représentait l'agence de presse américaine « Associated Press ».

Un nouveau démenti à la radio anglaise

Vichy, 6 juin. — Les milieux autorisés français ont formellement démenti et qualifié de mensongère l'information de la radio anglaise prétendant que l'occupation de six bases navales françaises par des forces franco-allemandes était envisagée.

Le général Orgas, nommé récemment haut commandant de la zone, est arrivé à Madrid, où il a eu un long entretien avec M. Serrano Suñer, ministre des affaires étrangères et M. Valera, ministre de la guerre.

LA SITUATION EN SYRIE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Des mutineries dans les détachements de la dissidence

Beirut, 6 juin. — On apprend de Jérusalem que, devant la situation chaotique de la Grande-Bretagne dans le Proche-Orient, le moral s'est affaibli dans les troupes où les désertions sont nombreuses. Il y a des mutineries dans les détachements de la dissidence.

On remarque que ce propos — et la propagande anglo-saxonne ne prend pas la peine de le cacher — que chaque fois qu'il est question d'attaquer une possession française, de Gaulle accourt.

Des organisations dissoutes

Beirut, 6 juin. — Le général Dentz a dissous la « Loge indépendante française » ainsi que la « Ligue française des droits de l'homme » et a fait saisir les propriétés de ces deux organisations.

ALEXANDRIE MENACÉE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La base principale est l'île de Malte, dont le port de guerre de la Valette ne peut recevoir que des navires de guerre modernes de moins de 35.000 tonnes. Des bâtiments de 20.000 et 22.000 tonnes peuvent mouiller dans les docks de Gibraltar où l'on peut aussi réparer des navires porte-avions, mais il ne peut être question d'amener des navires de ligne dans les bassins de radoub.

Le canal de Suez n'est plus navigable

New-York, 6 juin. — M. Robert Neville, qui vient de rentrer d'un voyage dans le Proche-Orient, écrit que depuis le début de février dernier, le canal de Suez n'est plus navigable, la passe étant obstruée par des cargoes et plusieurs petits navires qui ont été coulés.

On annonce de Saint-Brieuc que des avions français se sont portés au secours d'un officier et de trois sous-officiers allemands, tombés accidentellement à la mer et ont ramené sains et saufs sur la côte.

LE CORPS DE GUILLAUME II A ÉTÉ MIS EN BIÈRE

Doorn, 6 juin. — Le catafalque sur lequel repose la dépouille mortelle de l'ancien empereur d'Allemagne a été dressé dans la grande salle à manger de la maison de Doorn qui, à cet effet, a reçu un décor de circonstance.

Un tour de rôle, des princes de la maison de Hohenzollern montent la garde funéraire.

Après la bataille de Crète

Le général Freyberg souffrait d'une forte dépression

Berlin, 6 juin. — On vient d'apprendre des détails sur la fuite du chef Freyberg, commandant en chef des troupes britanniques dans l'île de Crète.

Lors de la prise d'un poste de commandement britannique en Crète méridionale, plusieurs officiers britanniques qui avaient fait partie de l'état-major furent fait prisonniers.

Il est déclaré que, malgré tous leurs efforts, ils n'avaient pu empêcher la fuite de leur général. Celui-ci souffrait visiblement d'une forte dépression ; dégoûté par ses actes de cruauté commis par ses soldats sur de nombreux parachutistes allemands, il aurait, après la retraite de Candis (Iraklion), déclaré :

« Cela, c'est la fin de cet enfer. Maintenant nos troupes ont aussi perdu leur moral : on ne peut plus combattre avec des soldats pareils ».

L'Australie réclame pour ses troupes une protection plus efficace

Londres, 6 juin. — D'après des informations de sources britanniques, le Conseil de la défense nationale a été saisi d'une protestation qui réclame pour les troupes australiennes une protection efficace des forces de l'air et de mer, lorsqu'elles sont envoyées en ligne. Plusieurs membres du Conseil auraient reproché au haut commandement britannique d'avoir, pendant les opérations de Crète, engagé des troupes australiennes dans des combats meurtriers sans espoir de vaincre, tandis qu'il ménageait les troupes britanniques.

Le premier ministre australien a précisé que son gouvernement avait en ce moment des échanges de vues sur cette question avec Londres. Il a reconnu que la bataille de Crète s'était terminée par une défaite et que les pertes australiennes étaient très sévères. Il a réclaté d'urgence que toutes les mesures nécessaires soient prises afin que pareil fait ne puisse plus se reproduire.

L'armement américain ne sera complet qu'en 1943

New-York, 6 juin. — On mande de Washington au « New-York World-Telegram » :

« Les observateurs récemment rentrés de Londres déclarent que l'assistance américaine à l'Angleterre est insuffisante. »

A Washington, on se demande si M. Roosevelt est décidé à risquer l'entrée en guerre. Les opinions les plus contradictoires circulent. Il semble que le président soit impressionné par le fait que les Etats-Unis ne sont pas armés pour une intervention militaire en Europe et encore moins pour une guerre dans les deux océans.

On fait, l'armement américain ne sera complet qu'en 1943 et, peut-être même seulement en 1945.

Certains spécialistes militaires sont d'avis que l'entrée en guerre immédiate des Etats-Unis ne pourrait pas sauver l'Empire britannique. Le Congrès et l'opinion publique sont, dans leur majorité, hostiles à une participation au conflit, surtout dans les circonstances présentes.

Cependant, les envoyés britanniques et les conseillers militaires du président continuent d'exercer sur celui-ci une vive pression. »

M. Roosevelt a promulgué la loi de réquisition des navires étrangers

Washington, 7 juin. — Le président Roosevelt a signé la loi permettant la réquisition de tous les navires étrangers qui se trouvent dans les ports des Etats-Unis. Le décret donne puissance immédiate à la commission maritime de saisir ces navires.

Plus d'une centaine de bâtiments étrangers sont ainsi réquisitionnés, dont 39 navires danais, 28 italiens, 2 allemands. Tous avaient été précédemment placés sous « protection armée ».

Un journal annonce que les Etats-Unis ont déjà repris quatre-vingt-quatre navires mouillés dans les ports américains. Parmi eux se trouvent le porte-avions de luxe français « Normandie », ainsi que onze autres navires français.

LE TRAVAIL CHRONIQUE

Les « cahiers de vœux » rédigés le 1er mai par les patrons et les ouvriers sont étudiés soigneusement

L'initiative prise par le gouvernement de provoquer, à l'occasion du 1er mai, la présentation de cahiers de vœux, a donné d'excellents résultats. Jusqu'à présent, plus de 1.100 cahiers de vœux ont été reçus à Vichy.

Il s'agit de documents soigneusement étudiés en termes évocateurs, traduisant de la part des signataires, patrons et ouvriers, tout le sentiment de solidarité réciproque et un sens du bien commun, un attachement aux grands principes de justice sociale, de bien-être, de confort dans les circonstances actuelles.

Il est visible que les vœux ont été rédigés, dans presque tous les cas, par des hommes connaissant bien les choses dont ils parlaient, et qui ont le sens des réalités.

Le maréchal Pétain et l'amiral Darlan ont beaucoup apprécié, en particulier, les connaissances qu'ont leurs auteurs de tous les aspects des questions qu'ils abordent et des difficultés que soulèvent les solutions qu'ils proposent. Beaucoup de vœux ont été présentés en commun par des ouvriers, employés et patrons d'autres entreprises, une déclaration de principe commune et des vœux distincts.

Les vœux ont été étudiés par les organismes d'études travaillant activement. Il s'agit d'une œuvre considérable qui demande du temps, du travail efficace de services montrés aux auteurs des vœux combien il a été tenu compte de leurs aspirations et de leurs besoins.

CHRONIQUE DES TIMBRES

Nouveaux timbres d'Algérie

En Algérie, viennent de paraître deux nouveaux timbres d'un type différent des précédents et représentant une vue locale. Ce sont : un 30 c. outremer, un 70 c. brun et un franc rouge. Ils ont été dessinés par J. P. et parvont au Bône-Mathématisement, l'impression laisse beaucoup à désirer.

On annonce qu'un timbre d'un franc à l'effigie du maréchal Pétain sera émis en série à l'effigie du maréchal Pétain, avec surtaxe de 5 fr. au profit du Secours national.

D'autre part, la plupart des colonies françaises ont voté, le 1er mai, des timbres commémoratifs de la victoire de 1918-1919. Le Führer est représenté coiffé de profil.

Au Danemark Un timbre « Pro Juventute », de 10 1/2 d. violet, vient d'être émis. Il représente une jeune mère tenant son enfant dans ses bras.

En Allemagne Le 52e anniversaire du Führer vient d'être commémoré par un timbre de 12 + 38 pf. rouge carmin. Le Führer est représenté coiffé de profil.

ACHAT de timbres-poste et de collections Théodore CHAMPION 11, Rue Drouot - PARIS (9e) 11177

CARNET

Naissance — M. et M^{me} Paul-Noël Delahouette-Delanney sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Sabine. Linselles, 31 mai 1941. Cet avis tient lieu de faire-part. 15196d

Fiançailles — M^{me} D. Defrance est heureuse de vous faire part de fiançailles de son fils Daniel avec Mademoiselle Georgette Watbled. 209, rue du Fg-de-Roubaix, Lille. 3507

Mariage — M^{me} Romain Lepoutre-Leclercq ; M. André Lepoutre-Flipo ; M. et M^{me} Pierre Lestienne-Toulemont ont l'honneur de vous annoncer le mariage de Mademoiselle Paulette Lepoutre avec M. Louis Lestienne, qui sera célébré le mardi 10 juin, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes. 15123

DES GAULLISTES sont condamnés par la Cour de Gannat Gannat. — La cour martiale a condamné à mort, par contumace, pour crimes et manœuvres contre l'unité et la sauvegarde de la patrie, deux adhérents au mouvement gaulliste. Un officier et un employé de commerce ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité. Les condamnés des biens communaux ont été prononcés.

Dans une autre affaire concernant un officier supérieur en retraite, un supplément d'information a été ordonné.

Le château de sécheresse et d'orgueil. — Je vous remercie, petite tante, de votre confiance en moi et je vais tâcher de ne pas vous décevoir. — J'en suis sûre, chérie ; je compte à mieux te connaître ; tu es des nôbles, tout à l'Alions, viens avec moi ; je veux éclaircir tout de suite la question de Pépin et de ses singulières réflexions.

Dans le salon, la gouvernante était assise à côté de son fils, qui lui expliquait par le menu les faits de la mémorandum journal. Fort occupés par cette conversation, ils n'avaient pas entendu venir la châtelaine qui accompagnait sa nièce. Mme Lepic sursauta quand elle s'aperçut de la présence de sa nièce. — Ma chère Eulalie, vous vous doutez certainement de ce que j'ai à vous dire. Ma nièce m'a expliqué tout ce qui s'est passé, tout ce que vous m'avez dit, et je suis sûr que vous ne m'en direz rien de plus. — Comment ? mon fils ?... béni ! Mais vous ne trouveriez pas deux garçons comme lui sur la terre... — Heureusement, pensa Sylviane, instinctivement rassurée quand il s'agissait de son cousin. — Mon fils est docile, soumis, amable ; mais tous ses efforts pour

CHRONIQUE RÉGIONALE

Un avis aux débitants de tabac

Une seule distribution par jour : à 18 heures en semaine et à 11 heures le dimanche

La Fédération des débits de tabac, en accord avec la Direction des Contributions indirectes et la Direction générale des tabacs, prie tous les débitants de tabac compris dans la circulaire de la Direction régionale de Lille de ne procéder qu'à une seule distribution de tabac par jour. Cette distribution sera fixée chaque jour de la semaine à 18 heures et le dimanche à 11 heures.

Cette mesure a été prise après un examen sérieux de la situation et afin d'éviter le plus d'incidents possibles pour tous les débitants et d'assurer une équitable répartition entre tous les consommateurs.

La fixation d'une heure d'ouverture unique est, en effet, la meilleure solution pour éviter le ramassage.

Cette mesure ne tient pas compte de certains cas particuliers, mais il n'échappera à aucun débitant que l'intérêt général est primordial et que leur intérêt est le même que celui de la Fédération. Cet intérêt coïncide avec celui des consommateurs.

Un des derniers « exploits » de cambrioleur roubaisien Georges De Budt, dont nous avons relaté la fin tragique, avait consisté, on le sait, en deux cambriolages commis à Menin, appartenant à Georges De Budt, de la chocolaterie Deroc-Deman et Cie, rue de l'Esplanade, l'autre, chez un négociant de la rue Obscure, M. Carrey-Catry.

Une autre visite domiciliaire opérée chez Emile Vankerk, magasinier, rue de la Blancherie, 134, amena la découverte de neuf barres de savon et de treize paquets de Mentol, appartenant à Georges De Budt, ainsi qu'un lit contenant treize barres de savon, dérobées à la chocolaterie Deroc-Deman.

Les investigations se poursuivent.

Après la fin tragique d'un bandit à Halluin

De nouvelles perquisitions ont été effectuées à Menin

Après les frais de voyage des ouvriers, adresser à la Confédération générale des planteurs de betteraves, 5, rue Tronchet, à Paris.

Prohibitions d'importation et d'exportation

Demanda d'autorisation ; destination à donner aux documents

Les importateurs et exportateurs de produits agricoles, industriels, miniers, etc., doivent adresser aux ministères responsables au vu desquels doivent être remises directement les demandes de licences d'importation et d'exportation, quand elles ne sont pas adressées à la Section économique et commerciale du ministère de l'Intérieur, 123, rue Jacquemars-Gié, Lille.

Secrétariat d'Etat à la marine : Secrétariat des marchandises, 123, rue de Valenciennes, à Paris, ou Hôtel de Valenciennes, à Vichy, pour les produits figurés aux numéros 41 à 50, n° 10, n° 11, n° 12, n° 13, n° 14, n° 15, n° 16, n° 17, n° 18, n° 19, n° 20, n° 21, n° 22, n° 23, n° 24, n° 25, n° 26, n° 27, n° 28, n° 29, n° 30, n° 31, n° 32, n° 33, n° 34, n° 35, n° 36, n° 37, n° 38, n° 39, n° 40, n° 41, n° 42, n° 43, n° 44, n° 45, n° 46, n° 47, n° 48, n° 49, n° 50.

Ministère de l'Agriculture : Service économique des boîtes, 86, rue de Valenciennes, à Paris (7^{me}), ou Hôtel Mondial, à Vichy, pour les produits figurés aux numéros 123 à 140, n° 141, n° 142, n° 143, n° 144, n° 145, n° 146, n° 147, n° 148, n° 149, n° 150.

Secrétariat d'Etat au ravitaillement : Direction des services économiques, financiers, (bureau des licences), 2, Bd des Invalides, à Paris, ou Hôtel Colbert, à Vichy, pour les produits figurés aux numéros 123 à 140, n° 141, n° 142, n° 143, n° 144, n° 145, n° 146, n° 147, n° 148, n° 149, n° 150.

Ministère de l'Industrie : Service des licences d'importation et d'exportation, (bureau central des licences), 123, rue de Valenciennes, à Paris, ou Hôtel Colbert, à Vichy, pour les autres articles.

Avis à la batellerie

En exécution de la décision du 17 mai 1941 du directeur de l'Office national de la navigation, la navigation de nuit est autorisée sur les rivières et jusqu'à 31 août inclus, de 6 h. à 20 h. Elle est facultative en dehors de ces heures ; les écluses resteront ouvertes jour et nuit.

L'avis à la batellerie du 30 avril est abrogé.

Les conférences de physique aux Facultés catholiques

M. Chartron, professeur de physique, donnera cette année ses conférences expérimentales aux candidats des diplômes de bacheliers et du baccalauréat. Pour le programme de la première partie du baccalauréat, il y aura deux séances identiques : le mardi 10 juin, à 13 h. 30, pour les jeunes de 1^{re} et le mercredi 11 juin, à 13 h. 30, pour les jeunes de 2^e. La séance consacrée à la deuxième partie aura lieu vendredi 13 juin, à 13 h. 30.

Ces séances auront lieu au grand amphithéâtre de physique, 13, rue de Valenciennes, à Paris, à 13 h. 30. Les étudiants qui se préparent immédiatement au baccalauréat ou au brevet supérieur, il sera perçu pour chaque séance de 5 fr. par séance. Prière de retirer les cartes d'entrée au matin au secrétariat des Facultés catholiques, 1, rue François-Baas, à Lille.

« Tout cela se complique affreusement, mon pauvre enfant, dit alors la mère. Nos projets deviennent de plus en plus difficiles à réaliser. Mais ne te décourage pas quand même, ta chance peut venir... Et puis, écoute : si tu es malin, tu peux brusquer les choses et, alors, il faudra bien qu'elle t'épouse, la Sylviane ! »

« Mais, ce jour-là, Mme Lepic ne précisa pas mieux toute sa pensée à son garçon. »

Sylviane était confortablement installée dans le salon, près de la fenêtre, et elle se passionnait à la lecture d'une pièce de théâtre comédienne, quand elle pressait, s'entretenant d'appeler : — Sylviane, venez voir !. Venez voir, Sylviane ! — Qu'est-ce qu'il y a ? dit-elle, en interrompant sa lecture. — Venez voir, venez voir, vite !. répétait le garçon.

La jeune fille se leva sans hâte. A ses dépens, elle avait appris à connaître son cousin et, maintenant, elle se méfiait de ses inventions aussi bien que de ses déclarations et de ses emballements. Nonchalamment, elle se dirigea vers le parc et s'approcha du garçon qui avait le visage réjoui et qui, de loin, tendait vers elle quelque chose.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Ordre des architectes

Par arrêté du secrétaire d'Etat à l'éducation nationale et à la jeunesse ont été nommés membres du conseil régional de l'ordre des architectes : MM. Charles Bourgeois, 5, rue Alexandre-Blaise, Tourcoing ; Maurice Cockaert, 9, rue Henri-Kob, Lille ; Paul-Albert Degas, 91, boulevard Victor-Hugo, Béthune ; André Denjoy, 4, place Vauban, Arras ; G. Dufour, 26, rue du Pipote, Boulogne-sur-Mer ; René Dupire, 52, boulevard de Cambrai, Roubaix.

Jardins, protégez vos plants contre le doryphore

On nous prie de rappeler à la population qu'un arrêté de M. le ministre secrétaire d'Etat à l'Agriculture, en date du 18 février 1941, a prescrit les mesures à prendre en vue d'éviter la propagation du doryphore. Pour protéger la culture de la pomme de terre, la lutte contre cet insecte doit être menée, partout, avec sévérité.

Il est tout d'abord rappelé que, dans les jardins ou parcelles isolées, la culture de la pomme de terre n'est autorisée que pour les variétés hâtives. De plus, en raison des traitements insecticides à appliquer, il est interdit de couvrir la pomme de terre avec d'autres plantes, notamment avec la nourriture de l'homme et de ses animaux.

Toute personne cultivant la pomme de terre est tenue de rechercher la présence de doryphores dans ses cultures et de les détruire aussitôt qu'elle les a constatés. Elle doit d'abord procéder à un examen attentif de ses plants (1). Ensuite, elle doit procéder à un traitement approprié (2). Les adultes du doryphore, pris sur leur apparition dans ses cultures.

Les champs de pommes de terre doivent être traités au moins deux fois avec une bouillie arsenicale. Ce traitement consiste en deux pulvérisations de bouillie arsenicale au plomb, de chaux ou d'allumine. La dose d'arséniate varie suivant la température, le vent, l'humidité, etc. Elle sera au minimum d'un kilo par hectolitre d'eau pour l'arséniate di-sodique, de 100 grammes pour l'arséniate de plomb, de 50 grammes pour l'arséniate de chaux à 25 % d'arsénic.

Les variétés tardives doivent recevoir trois traitements, sans préjudice des traitements supplémentaires qui pourront être effectués en cas de contamination importante.

(1) A Roubaix, Service d'hygiène, 45, rue de Casel.

LE MAIRE

Le maire de Thuin-Lévêque est suspendu de ses fonctions

Par arrêté de M. le préfet du Nord en date du 31 mai, M. Louis Rousselet, maire de Thuin-Lévêque, a été suspendu de ses fonctions pour un mois, en raison d'irrégularités graves commises dans une opération de ravitaillement.

PAS-DE-CALAIS

Les vols à Boulogne-sur-Mer

Retenue à Boulogne après une absence prolongée, M. Lévassé, demeurant rue d'Alger, a constaté qu'on lui avait soustrait de nombreux objets, notamment des vêtements d'une valeur de 20.000 francs. Une perquisition effectuée chez un nommé Dannick, rue des Dunes, a permis de découvrir l'accordéon et d'autres objets provenant vraisemblablement d'autres pillages.

M^{me} Loisel, demeurant 81, rue Emile-Clemenceau, a été victime d'un vol de vêtements, de lingerie et de chaussures. M^{me} Loisel qui éprouve un préjudice de 10.000 fr. a déposé une plainte contre les noms de M. Simonet, commissaire de police.

M. Jacquemin, contremaître de la maison Belanger, avait abandonné sa camionnette pendant quelques instants sur la scène de l'ancienne-Comédie. A son retour, il constata la disparition d'une valise et d'un contenu divers de vêtements et de deux mètres valant quatre mille francs.

Des mesures sont prises contre des Juifs indésirables sur la Côte d'Azur

Vichy. — Sur l'ordre de l'amiral de la flotte Darlan, ministre secrétaire d'Etat à l'Intérieur, d'importantes opérations de police ont été effectuées dans les Alpes-Maritimes, dans le Var et dans les Bouches-du-Rhône pour mettre un terme aux agissements d'un certain nombre d'étrangers et de Juifs récemment installés sur la Côte d'Azur.

Parallèlement aux poursuites judiciaires à l'égard de ces individus qui se livraient soit au marché noir soit à des trafics illicites, les décisions suivantes ont été prises : quarante-sept Juifs étrangers ont été internés dans des camps ; plus de quatre cents autres se sont vu assigner une nouvelle résidence.

Cent mille francs d'accessoires d'auto sont saisis

Les services de la douane de Lille ont découvert dans un magasin de la ville un dépôt clandestin d'appareils pour automobiles, contenus dans des boîtes et dans des sacs. L'inventaire n'est pas encore terminé, mais il est évident qu'un matériel d'habitant bruxellois. On estime la valeur de la marchandise à 100.000 fr. au moins.

Cent boîtes de thon sont volées en gare de Lille-Porte d'Arras

M. Jandos, commis des chemins de fer, a porté plainte pour vol d'une centaine de boîtes de thon, dérobées en gare de Lille, porte d'Arras, à bord d'un wagon en stationnement sur une voie de garage.

Un bambin est grièvement brûlé par du lait bouillant

Jeudi vers 21 h. le jeune Christian Fiers, quatre ans, dont les parents habitent rue Stephenson, cour Gras, en voulant se saisir d'un bol de lait bouillant, se brûla gravement. Il est grièvement brûlé à l'abdomen. En raison du caractère sérieux de la brûlure, il a été transporté à l'hôpital Saut-Bauser.

En flagrant délit de vol d'un vélo

Vendredi vers 10 h., le gardien de la porte ; allons toutes les deux faire un tour dans le parc, cela nous remetta de toutes ces émotions... Et elle sortit, laissant Mme Lepic et Pépin interdits. — Tout cela se complique affreusement, mon pauvre enfant, dit alors la mère. Nos projets deviennent de plus en plus difficiles à réaliser. Mais ne te décourage pas quand même, ta chance peut venir... Et puis, écoute : si tu es malin, tu peux brusquer les choses et, alors, il faudra bien qu'elle t'épouse, la Sylviane !

« Mais, ce jour-là, Mme Lepic ne précisa pas mieux toute sa pensée à son garçon. »

Communiqué officiel italien

ROME, 6 JUIN. — Le quartier général de l'armée communie : L'aviation italienne a bombardé dans la nuit de jeudi à vendredi la base de Gibraltar, ainsi que les aérodromes d'Haljar et de Mécabada dans l'île de Malte.

En Méditerranée centrale, un torpilleur italien a coulé un sous-marin ennemi.

Dans la nuit du 4 au 5, l'aviation ennemie a bombardé Rhodes. En Afrique du Nord, sur le front de Sollum, une attaque ennemie a été repoussée. L'artillerie italienne, particulièrement active, a canonné des navires ancrés dans le port de Tobrouk. Des formations italiennes ont bombardé une nouvelle fois les positions défensives de ce port et de la place. Un appareil « Hurricane » a été « descendu » par les chasseurs italiens.

Des avions ennemis ont bombardé Benghazi et Derna. Dans la zone de Bardia, un groupe de soldats anglais, commandé par un officier et qui était entré de Crète à bord d'un canon à vapeur, a été fait prisonnier.

En Afrique orientale, l'artillerie ennemie a canonné d'une manière intensive, mais avec de résultats minimes, les positions italiennes le long du fleuve Omo, dans le secteur d'Abalti (Galla-Sidamo).

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 7 juin 1941. — N° 28.

LE NAUFRAGE DE SYLVANE

PAR CLAIRE DU VEZIT

— Ben dame, où il... moi, j'ai même vu ça, quand c'est du beau... Et puis, d'ailleurs, ajouta-t-elle avec sincérité, la preuve que c'est bien comme ça qu'il faut faire, c'est que ma mère me la dit !

— C'est votre mère qui... Oh !... Mais c'est épatant ! Et pourquoi, je me le demande ?

— Pour qu'on sache bien qu'on est dans un monde où tout ça se passe. Si on fait la charité, c'est pour ça qu'on s'en va. Ça n'est pas un jeu, pas, nous, des malheureux ! Ça nous est bien égal qu'ils meurent de faim !

qu'il qu'elle ne me laisse pas tranquille, ma mère ? Des paniers à porter, des visites à des gens qui sentent mauvais, des reproches de la cousine malgré tous mes efforts pour satisfaire celle-ci. Oh ! mais, j'en ai assez, moi !... Sans compter que cette Sylviane, faudra qu'elle change ! J'ai pas son genre, moi ! Ah ! mais non !

A son retour, Sylviane fut accueillie par le gouvernante, plus mielleuse que jamais.

— Alors, ma petite chérie, est-ce que tout s'est bien passé selon vos desirs ? Ces pauvres gens ont-ils